

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 décembre 2017 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Pays de la Loire

NOR : SSAP1735948A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1224-1 et R. 1224-4 ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Pays-de-la-Loire du 5 septembre 2017 ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Centre-val-de-Loire du 17 août 2017 ;

Sur proposition de l'Établissement français du sang en date du 9 octobre 2017,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Pays de la Loire comprend les départements de la région Pays de la Loire et les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

Art. 2. – Les activités de l'Établissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang sont annexées au présent arrêté.

Art. 3. – Sont abrogés à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté :

1° L'arrêté du 7 septembre 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine des Pays de la Loire

2° L'arrêté du 10 avril 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Atlantique en ce qui concerne les mentions relative aux départements du Cher, de l'Eure et Loir, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher et du Loiret.

Art. 4. – Le directeur général de la santé, la directrice générale de l'offre de soins et le président de l'Établissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 décembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de la santé,

B. VALLET

ANNEXE

1. Activités de l'Établissement français du sang accompagnées de leur localisation

Type d'activité	Ville/nom Site 2017
1. Plateau technique de préparation des PSL	1. NANTES – site de Nantes Hôtel Dieu
2. Plateau technique de qualification biologique du don	1. ANGERS – site d'Angers
3. Sites fixes de collecte	1. ANGERS – site d'Angers 2. BLOIS - site de Blois 3. BOURGES - site de Bourges 4. CHATEAUROUX - site de Châteauroux 5. LA ROCHE SUR YON – site de La Roche sur Yon 6. LAVAL – site de Laval Domagné, maison du don 7. LE MANS – site du Mans 8. NANTES – site de Nantes Hôtel Dieu 9. ORLEANS - site d'Orléans-Saint Jean La Ruelle 10. SAINT-NAZAIRE – site de Saint-Nazaire 11. TOURS - site de Tours Bretonneau
4. Sites de délivrance de PSL	1. ANGERS – site d'Angers 2. BLOIS - site de Blois 3. BOURGES - site de Bourges 4. CHARTRES - site de Chartres-Le Coudray 5. CHATEAUROUX - site de Châteauroux 6. LA ROCHE SUR YON – site de La Roche sur Yon 7. LAVAL – site de Laval Hôpital 8. LE MANS – site du Mans 9. NANTES – site de Nantes Hôpital Nord 10. NANTES – site de Nantes Hôtel Dieu 11. ORLEANS - site d'Orléans La Source 12. SAINT-NAZAIRE – site de Saint-Nazaire 13. TOURS - site de Tours Bretonneau 14. TOURS - site de Tours Trousseau

<p>5. Sites de distribution de PSL aux Etablissements de santé gérant un dépôt de sang</p>	<ol style="list-style-type: none">1. ANGERS – site d'Angers2. BLOIS - site de Blois3. BOURGES - site de Bourges4. CHARTRES - site de Chartres-Le Coudray5. CHATEAUROUX - site de Châteauroux6. LA ROCHE SUR YON – site de La Roche sur Yon7. LAVAL – site de Laval Hôpital8. LE MANS – site du Mans9. NANTES – site de Nantes Hôpital Nord10. NANTES – site de Nantes Hôtel Dieu11. ORLEANS - site d'Orléans La SOURCE12. SAINT-NAZAIRE – site de Saint-Nazaire13. TOURS - site de Tours Bretonneau
<p>6. Sites réalisant des analyses I.H. Receveur</p>	<ol style="list-style-type: none">1. ANGERS – site d'Angers2. BLOIS - site de Blois3. BOURGES - site de Bourges4. CHARTRES - site de Chartres-Le Coudray5. CHATEAUROUX - site de Châteauroux6. LA ROCHE SUR YON – site de La Roche sur Yon7. LAVAL – site de Laval Hôpital8. LE MANS – site du Mans9. NANTES – site de Nantes Hôpital Nord10. NANTES – site de Nantes Hôtel Dieu11. ORLEANS – site d'Orléans La Source12. SAINT-NAZAIRE – site de Saint-Nazaire13. TOURS – site de Tours Bretonneau14. TOURS – site de Tours Trousseau

2. Etablissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang

Numéro du département	Nom de l'ES	Ville d'implantation de l'ES
18	Centre Hospitalier de Bourges	Bourges
18	Centre Hospitalier de Vierzon	Vierzon
18	Clinique des Grainetières	Saint-Amand-Montrond
18	Centre Hospitalier de Saint-Amand-Montrond	Saint-Amand-Montrond
18	Hôpital privé Guillaume de Varye	Saint-Doulchard
28	Centre Hospitalier de Dreux	Dreux
28	Centre Hospitalier de Châteaudun	Châteaudun
28	Hôpital Privé d'Eure-et-Loir	Mainvilliers
28	Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou	Nogent le Rotrou
36	Centre Hospitalier de Châteauroux - site de Châteauroux	Châteauroux
36	Clinique Saint-François	Châteauroux
36	Centre Hospitalier de Châteauroux – Site Le Blanc	Le Blanc
36	Centre Hospitalier d'Issoudun	Issoudun
37	Centre Hospitalier Universitaire de Tours (site de Clocheville)	Tours
37	Centre Hospitalier Intercommunal d'Amboise	Amboise
37	Centre Hospitalier de Loches	Loches
37	Centre Hospitalier du Chinonais	Saint-Benoît-La-Forêt
37	Nouvelle Clinique de Tours Plus St Gatien Alliance (NCT+) Site Saint-Gatien	Tours
37	Nouvelle Clinique de Tours Plus St Gatien Alliance (NCT+) Site de l'Alliance	Saint-Cyr-sur-Loire

Numéro du département	Nom de l'ES	Ville d'implantation de l'ES
37	Pôle Santé Léonard de Vinci	Chambray-lès-Tours
41	Centre Hospitalier de Romorantin	Romorantin-Lanthenay
41	Centre Hospitalier de Vendôme	Vendôme
41	Clinique du Saint-Cœur	Vendôme
41	Polyclinique de Blois	Blois
44	Centre Hospitalier Erdre et Loire-site d'Ancenis	Ancenis
44	Centre Hospitalier Châteaubriant – Nozay-Pouancé – site Chateaubriant	Chateaubriant
44	Centre Hospitalier Universitaire de Nantes- Site Laennec - Saint Herblain	Saint-Herblain
44	Clinique Jules Verne-Pôle Hospitalier Mutualiste	Nantes
44	Polyclinique de l'Atlantique	Saint-Herblain
44	Polyclinique de l'Europe	Saint-Nazaire
45	Centre Hospitalier de Montargis	Montargis
45	Centre Hospitalier de Pithiviers	Pithiviers
45	Clinique de Montargis	Montargis
45	Clinique de l'Archette	Olivet
45	Centre Hospitalier de Gien	Gien
45	Pôle Sanitaire du Giennois	Gien
45	Hôpital Privé Orléans Nord – Pôle Santé Oréliance	Saran
49	Centre Hospitalier de Cholet	Cholet
49	Polyclinique du Parc	Cholet
49	Centre Hospitalier de Saumur	Saumur
49	Clinique de l'Anjou	Angers

Numéro du département	Nom de l'ES	Ville d'implantation de l'ES
49	Clinique Saint-Joseph	Trélazé
53	Centre Hospitalier Nord Mayenne	Mayenne
53	Centre Hospitalier du Haut-Anjou	Château-Gontier
72	Centre Hospitalier Paul Chapron site de la Ferté-Bernard	La Ferté-Bernard
72	Clinique du Tertre Rouge	Le Mans
72	Clinique Chirurgicale du Pré	Le Mans
72	Centre Médico Chirurgical du Mans – Pôle Santé Sud	Le Mans
72	Pôle Santé Sarthe et Loir - Le Bailleul	La Flèche
85	Clinique Sud Vendée	Fontenay Le Comte
85	Centre Hospitalier Côte de Lumière	Les Sables D'Olonne
85	Centre Hospitalier de Fontenay le Comte – Site Fontenay le Comte	Fontenay Le Comte
85	Centre Hospitalier Loire Vendée Océan – Site Challans	Challans